



Centre de Formations Montessori Auxerre

13-14 quai de la marine – 89000 Auxerre

Tel : 06 89 73 00 14 – E-mail : info@montessori-auxerre.com

Site internet : www.montessori-auxerre.com

Siret : 839 371 945 00016 - N° d'activité : 27890154389

PROGRAMME DE LA FORMATION 3-6 ANS : LES ACTIVITES MONTESSORI

Présentation et objectif général de l'action de formation :

Cette formation permet d'acquérir les compétences permettant d'utiliser le matériel Montessori auprès d'un public âgé de 3 à 6 ans, dans un environnement bienveillant.

Objectifs pédagogiques d'acquisition de compétences :

A l'issue de l'action de formation, le stagiaire sera en capacité d'utiliser le matériel présent dans une classe Montessori de maternelle. Il pourra :

- Mettre en œuvre les grands principes de la pédagogie Montessori
- Utiliser le matériel Montessori selon une progression définie
- Présenter chaque matériel selon les différents profils d'enfants

Catégorie et but :

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation et a notamment pour objet de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'insertion professionnelle, à l'acquisition d'une qualification plus élevée ou encore de favoriser la mobilité professionnelle.

Durée, dates, format, rythme et lieu de l'action de formation :

L'action de formation se déroule dans la classe de maternelle de l'école Montessori Auxerre située 13-14 quai de la marine à Auxerre (89000). Etablissement ERP de 5^{ème} catégorie, laïc et privé.

Elle comprend 66h de formation théorique en présentiel, répartis sur 11 samedis, de 9h30 à 16h30 avec une pause déjeuner d'une heure à 12h30 (voir dates indiquées dans le programme).

Tarif de l'action de formation :

- Frais d'inscription : 50 € et frais de dossier : 50 €. Ces montants sont à régler à l'inscription.
- Montant de la formation complète : 600 €
- Montant de la formation fractionnée : 80 € par module (attention l'ordre des modules doit être respecté)

Montants HT, nets de TVA selon art. 262 ter-I du code général des impôts

Une prise en charge de l'action de formation totale ou partielle est possible ainsi qu'un règlement en plusieurs fois.

Pour une prise en charge par votre employeur ou une institution, envoyez-nous un mail pour plus d'informations : info@montessori-auxerre.com

Effectifs :

10 stagiaires maximum par module peuvent être accueillis.

Public concerné :

L'action de formation est ouverte à tout public, particulier ou professionnel, en activité ou en reconversion professionnelle.

Prérequis :

Une connaissance de l'enfant de 3 à 6 ans acquise au cours d'une expérience personnelle ou professionnelle auprès d'enfants est préconisée.

Profil de la formatrice :

L'action de formation est animée par Cindy Gendrin, éducatrice Montessori 0-3, 3-6, 6-9 et 9-12 ans, fondatrice et directrice de l'école Montessori Auxerre, enseignante titulaire de la classe de maternelle et formatrice. (<https://www.montessori-auxerre.com/qui-sommes-nous>)

Ou tout autre de nos formateurs ou formatrices compétents en enseignements Montessori auprès des enfants de maternelle.

Programme de l'action de formation théorique :

- **23/09/2023 : Premier module : introduction et vie pratique**
 - Introduction à la pédagogie de Maria Montessori
 - Les activités préalables
 - Les exercices d'habileté motrice
 - Les activités artistiques
- **14/10/2023 : Deuxième module : vie pratique**
 - Retour sur le premier module
 - Les soins de la personne et hygiène
 - Les soins de l'environnement
 - Les activités de cuisine et de jardinage
 - Les activités de grâce et courtoisie
 - Discussion sur les jeux modernes
- **18/11/2023 : Troisième module : vie sensorielle, le développement des 5 sens**
 - Validation des acquis de la vie pratique
 - La discrimination visuelle et tactile
 - La discrimination auditive, olfactive et gustative
- **02/12/2023 : Quatrième module : vie sensorielle, géométrie et algèbre**
 - Retour sur le développement des 5 sens
 - Les débuts de la géométrie et la préparation à l'algèbre
- **13/01/2024 : Cinquième module : mathématiques 1^{ère} partie**
 - Validation des acquis de la vie sensorielle
 - Les activités préliminaires aux mathématiques
 - Le dénombrement et compter de 11 à 99

- Les compléments et les premières opérations
- Le système décimal avec les perles et les opérations sans change
- **10/02/2024 : Sixième module : mathématiques 2^{ème} partie**
 - Retour sur la première partie des mathématiques
 - Le système décimal avec les nombres et les autres outils pour compter de 100 à 1000
 - Les opérations avec change et le passage à l'abstraction
- **16/03/2024 : Septième module : langage : 1^{ère} partie**
 - Validation des acquis sur les mathématiques
 - L'enrichissement du vocabulaire et les exercices préparatoires à l'écriture
 - Développer la conscience phonémique et les exercices préparatoires à la lecture
- **06/04/2024 : Huitième module : langage : 2^{ème} partie**
 - Retour sur la première partie
 - Apprendre à lire et à écrire
 - La grammaire
- **04/05/2024 : Neuvième module : culture 1^{ère} partie**
 - Validation des acquis sur le langage
 - La géographie
 - Le corps humain
- **18/05/2024 : Dixième module : culture 2^{ème} partie**
 - Retour sur la première partie
 - La zoologie
 - Le temps qui passe
- **01/06/2024 : Onzième module : culture 3^{ème} partie**
 - Retour sur la deuxième partie
 - La botanique
 - Les sciences
 - Validation des acquis sur la culture

Moyens pédagogiques et techniques :

L'action de formation se réalise en présentiel avec démonstrations, échanges avec les autres stagiaires et la formatrice et exercices de mise en pratique. Le stagiaire est vivement encouragé à prendre des notes durant les temps de formation. La formatrice est à sa disposition pour répondre à toutes ses questions. Les photos sont tolérées si elles n'empêchent pas la bonne exécution de la formation et respectent le droit à l'image de chacun. Les vidéos ne sont pas acceptées.

Les documents transmis par la formatrice, les notes prises par le stagiaire et les photos doivent rester dans un cadre strictement confidentiel. Toute divulgation de quelque nature que ce soit, est formellement prohibée.

Il est vivement conseillé au stagiaire de compléter sa formation par la lecture des livres : « L'enfant » et le tome 1 de « La pédagogie scientifique » ainsi que d'autres ouvrages de Maria Montessori et d'auteurs sur la parentalité bienveillante, les neurosciences, les intelligences multiples (L'école propose de nombreux ouvrages traitant de ces thèmes dans sa bibliothèque et disponibles à l'emprunt).

Moyens de suivi de l'exécution de l'appréciation des résultats de la formation :

Une feuille d'émargement est co-signée entre le stagiaire et la formatrice par journée de présence.

L'action de formation comprend des phases intermédiaires de validation des acquis (questions sur la progression et la présentation des activités, visionnage, suivi de discussions, de vidéos et de photos réalisées sur les temps de classe).

Qualification délivrée :

A l'issue des dix modules de formation, le Centre de Formations Montessori Auxerre délivre une attestation de fin de formation. Cette attestation lui sera communiquée dans la semaine suivant la fin de l'action de formation.

Modalités d'accès :

- Le stagiaire trouvera les principaux éléments de cette formation sur notre site internet : <https://www.montessori-auxerre.com/formation-3-6-ans>
- A sa demande, le programme de formation lui sera transmis par mail.
- Un entretien téléphonique permettra au stagiaire de poser l'ensemble de ses questions.
- Le dossier d'inscription à compléter lui sera envoyé par mail. Ce dernier nous sera rendu avec l'ensemble des éléments demandés.
- Une confirmation d'inscription à la formation sera envoyée au stagiaire.

Délai d'accès :

Nous nous engageons à répondre au stagiaire dans les 3 jours suivant sa demande.

Sous réserve de places disponibles, l'inscription peut avoir lieu jusqu'à la veille du début de la première journée de formation.

Inscription et référent pédagogique :

Les inscriptions se font via l'onglet Inscription de la page d'accueil de notre site internet :

<https://www.montessori-auxerre.com/centre-de-formations> ou par mail : info@montessori-auxerre.com.

La référente pédagogique est Mme Cindy Gendrin, joignable au 06 89 73 00 14 ou par mail à l'adresse ci-dessus.

Accessibilité/handicap :

Cette formation est accessible à la plupart des personnes en situation de handicap. Toutefois, notre référente en la matière, Mme Cindy Gendrin, se tient à votre écoute pour évaluer la faisabilité de votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements nécessaires et possibles.

Indicateur de performance :

A ce jour, 24 stagiaires ont suivi cette formation,

- 100 % des journées de formation ont répondu aux attentes des stagiaires d'après les évaluations à chaud 2022-2023

Date de dernière mise à jour : 21/06/2023